

Edition : 10 decembre 2024 P.23,25

Journaliste : Gilles Cayuela

Famille du média : Médias

Nombre de mots : 749

professionnels

Périodicité : Quotidienne

Audience : N.C.

Sujet du média : Economie - Services

LE JOURNAL DES
ENTREPRISES - LE BRIEF
(EDITION REGION SUD)
(NEWSLETTER)

Solexia renforce son pôle agroalimentaire avec quatre acquisitions

Par Gilles Cayuela

Publié le 9 décembre 2024 à 10h30

Le fonds d'investissement entrepreneurial lyonnais Solexia a bouclé sur le second semestre 2024 quatre nouvelles opérations de croissance externe avec les reprises de Renzo, l'Artisan Glacier en Savoie, les Boyauderies des Savoies et Panier, en Haute-Savoie et dans le Rhône, et la Maison Bayle, dans la Loire. Le groupe compte désormais 16 entreprises en portefeuille pour un total de 160 millions d'euros de chiffre d'affaires.



Le directeur général de Solexia Erio Versini (à gauche) et le président Hervé Kratiroff, à l'occasion de l'annonce de la reprise en 2023 du domaine viticole de Bourgogne Les Terres de Velle — Photo : Gilles Cayuela

L'année 2024 aura été "un grand millésime" pour Solexia. Le fonds d'investissement entrepreneurial lyonnais - qui avait en 2023 enrichi sa branche patrimoniale avec la reprise du domaine viticole des Terres de Velle en Bourgogne - s'est attaché à renforcer son pôle agroalimentaire avec quatre nouvelles acquisitions.

Un bond de chiffre d'affaires

Le 1^{er} juillet, le groupe présidé par Hervé Kratiroff a racheté Renzo, l'Artisan Glacier à Viviers-du-Lac en Savoie (10 salariés). Le 16 septembre, Solexia a repris la Boyauderie des Savoie (12 salariés) à Seynod en Haute-Savoie et la Boyauderie Panier (6 salariés) à Montagny dans le Rhône. Enfin, le 21 octobre, c'est la Maison Bayle (60 salariés) à La Grand-Croix, dans la Loire, qui a rejoint le groupe lyonnais. "Ces acquisitions nous ont permis de faire un bond de chiffre d'affaires puisque nous passons de 129,7 millions d'euros en 2023 à 160 millions d'euros en 2024", explique Hervé Kratiroff, qui emploie désormais 596 salariés dans 16 entreprises.

Ces quatre acquisitions réalisées sur le second semestre n'étaient pas vraiment prévues. "Nous n'avons pas vocation à faire plusieurs acquisitions par an car il faut intégrer les entreprises. Et nous les dirigeons de manière opérationnelle puisque nous ne conservons jamais les cédants. Cette année 2024 nous a surpris. Quatre acquisitions, c'est beaucoup mais nous avons les ressources en interne pour le faire et nous ne pouvions pas laisser passer ces belles opportunités", relate le président de Solexia.

Renzo, un potentiel et des synergies avec Bissardon

En quête d'une entreprise à reprendre dans le secteur de la glace - "un secteur en croissance structurellement du fait des évolutions climatiques" -, le fonds d'investissement lyonnais a trouvé le profil idoine avec Renzo, l'Artisan Glacier. "Cette entreprise a un positionnement premium avec des produits très qualitatifs et un savoir-faire reconnu. En termes d'activité, cela reste modeste avec 2 millions d'euros de chiffre d'affaires mais le cédant n'a pas fait de développement commercial. Il y a donc un potentiel de développement à mettre en œuvre", assure Eric Versini, le directeur général de Solexia.

Cette acquisition s'inscrit par ailleurs dans le cadre du développement du pôle fruits du groupe, qui a vu le jour en 2018 avec l'acquisition des Jus de fruits Bissardon, dans la Loire. "Il y a des opportunités de véritables synergies sur la partie sorbet. Renzo achète de la purée de fruits et Bissardon est en capacité de les faire. Il y a aussi des synergies commerciales entre les jus et les glaces", assure Eric Versini.

Un laboratoire pour tester les évolutions du marché

📍 ISÈRE | # SERVICES # PROCÉDURE COLLECTIVE

Mare Nostrum poursuit la finalisation de son plan de sauvegarde

Publié le 9 décembre 2024 à 16h46

Placé en procédure de sauvegarde en janvier 2024, le groupe grenoblois coté Mare Nostrum, spécialisé dans l'intérim et les métiers RH (345 salariés ; 168M€ de CA en 2023) a interjeté appel de la décision du Tribunal de Commerce de Grenoble de convertir la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire. La société, pénalisée par les difficultés du marché immobilier et par le retournement du marché du travail temporaire a ainsi souhaité poursuivre la finalisation de son plan, qui devrait être soumis à l'homologation du Tribunal avant la fin de la période d'observation, prévue le 22 janvier 2025. Mare Nostrum "reste convaincu que la mise en place du plan qu'il est en train d'élaborer reste la meilleure option possible à ce jour par rapport à un plan de cession des actifs de l'entreprise, puisqu'elle devrait lui permettre de rembourser une grande partie de son passif", explique la société dans un communiqué. La société a notamment pris plusieurs décisions stratégiques pour redresser la barre depuis un an : fermetures d'agences, cession d'actifs et recentrage sur l'intérim.

📍 ISÈRE | # SERVICES # PROCÉDURE COLLECTIVE # RESSOURCES HUMAINES